Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 24 Chaouel 1443
25 Mai 2022

N° 61

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1266**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1271**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1273**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1274**
Avis aux créanciers..... **1276**
Convocations
Sociétés anonymes **1277**
Divers
Avis au public..... **1283**
Rectificatifs **1283**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination de commissaire aux comptes et d'administrateurs

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES

ET DE REASSURANCES «COMAR»

S.A. au capital de 50 000 000 dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M.F : 0000301L/A/M/000

RNE : 0000301L

CNSS N° : 00041852-45

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2022 enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis, le 17 mai 2022, sous le n°22802150 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 18 mai 2022 sous le n°202236115, il a été décidé de :

1) nommer «ECC MAZARS» en qualité de Co-commissaire aux comptes pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

2) nommer les sociétés SICOF et AXA (1er et 2ème siège), en qualité d'Administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

2022R01276SANB2

Election du Président du Conseil d'Administration

Et Nomination du Directeur Général

Société Immobilière ENNASSIM

S.A au capital de 20 000 000 D

Zone Industrielle Charguia II, Angle rue du Métal

Et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique Du Registre National des Entreprises : 0437566J

MF : 437566 JPM 000

N° Affiliation CNSS : 154318-88

En vertu du procès-verbal du conseil d'Administration du 26/4/2022 enregistré à la recette des finances de l'Ariana Rue du Paradis en date du 9 mai 2022 sous n°22703568 quittance n°M060011, il est décidé :

- L'élection de Monsieur Khaled Bouricha en qualité de président du conseil d'Administration de la société pour toute la durée de son mandat d'administrateur avec délégation des pouvoirs nécessaires

- La nomination de Monsieur Tahar Ayadi en qualité de Directeur Général pour une durée de trois années avec délégation des pouvoirs nécessaires.

Deux exemplaires des dits procès-verbaux sont déposés au greffe du Registre National des Entreprises le 11 Mai 2022 quittance n°2022F65928012.

2022R01291SANB2

Nomination des Administrateurs

Désignation du commissaire aux comptes

Société Immobilière ENNASSIM

S.A au capital de 20 000 000 D

Zone Industrielle Charguia II, Angle rue du Métal

Et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique Du Registre National des Entreprises : 0437566J

MF : 437566 JPM 000

N° Affiliation CNSS : 154318-88

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26/4/2022 enregistré à la recette des finances de l'Ariana Rue du Paradis en date du 9 Mai 2022 sous n°22703567 quittance n°M060003, il est décidé :

- La nomination des administrateurs pour une durée de trois années expirant avec l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024,

- La désignation de Monsieur Raouf Ghorbel en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Deux exemplaires des dits procès-verbaux sont déposés au greffe du Registre National des Entreprises le 11 Mai 2022 quittance n°2022F97467868.

2022R01292SANB2

Nomination des Administrateurs Désignation du Commissaire aux Comptes

Société de Promotion Immobilière EL KAWAKEB

S.A au capital de 10.000.000 D

Zone Industrielle Charguia II, Angle rue du Métal

Et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0719356S

MF : 719356 S P M 000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26/4/2022 enregistré à la recette des finances de l'Ariana Rue du Paradis en date du 9 Mai 2022 sous n°22703566 quittance n°M059998, il est décidé :

- La nomination des administrateurs pour une durée de trois années expirant avec l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024,

- La désignation de Madame Chiraz Drira en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Deux exemplaires des dits procès-verbal sont déposés au greffe du Registre National des Entreprises le 11 Mai 2022 quittance n°22022F51516795.

2022R01293SANB2

Election du Président du Conseil d'Administration

Et Nomination du Directeur Général

Société de Promotion Immobilière EL KAWAKEB

S.A au capital de 10.000.000 D

Zone Industrielle Charguia II, Angle rue du Métal

Et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0719356S

MF : 719356 SPM 000

En vertu du procès-verbal du conseil d'Administration tenu le 26/4/2022

enregistré à la recette des finances de l'Ariana Rue du Paradis en date du 9 mai 2022 sous n°22703565 quittance n°M059995, il est décidé :

- L'élection de Monsieur Khaled Bouricha en qualité de président du conseil d'Administration de la société pour toute la durée de son mandat d'administrateur avec délégation des pouvoirs nécessaires

- La nomination de Monsieur Tahar Ayadi en qualité de Directeur Général pour une durée de trois années avec délégation des pouvoirs nécessaires.

Deux exemplaires des dits procès-verbaux sont déposés au greffe du Registre National des Entreprises le 11 Mai 2022 quittance n°2022F15047240.

2022R01294SANB2

Renouvellement de mandat du Directeur Général

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 247.500.000 Dinars

Divisé en 247.500.000 actions d'un dinar chacune

Société mère du Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G

Matricule fiscal : 0001985GAM000

Affiliation à la CNSS : 0000117107

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 mai 2022, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 17 mai 2022 sous le n°22803892 - Quittance n°M071918, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Mustapha Abdelmoula, en qualité de Directeur Général, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 19/5/2022 sous le n°202236447.

2022R01311SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

Renouvellement de mandats des commissaires aux comptes

Dépôt des documents financiers

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 247.500.000 Dinars divisé en 247.500.000 actions d'un dinar chacune

Société mère du Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G

Matricule fiscal : 0001985GAM000

Affiliation à la CNSS : 0000117107

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2022, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 17 mai 2022 sous le n°22703893 - Quittance n° M071920, il a été décidé :

* De renouveler les mandats d'Administrateurs :

- De Monsieur Mustapha ABDELMOULA

- Des Brasseries et Glacières Internationales

- De la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances

- De la Banque Nationale Agricole

Pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

* De renouveler, en qualité de commissaires aux comptes :

- Le Cabinet d'Audit et de Consultants, membre de l'Ordre des Experts Comptables

- Le Cabinet les commissaires aux comptes Associés M.T.B.F, membre de Price Water House Coopers

Pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024

* De renouveler, en qualité de commissaires aux comptes devant certifier les états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T pour les exercices 2022, 2023 et 2024 :

- Le Cabinet d'Audit et de Consultants, membre de l'Ordre des Experts Comptables

- Le Cabinet les commissaires aux comptes Associés M.T.B.F, membre de Price Water House Coopers.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports des Commissaires aux comptes ainsi que des états financiers, sociaux et consolidés du Groupe, arrêtés au 31/12/2021, ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 19/5/2022 sous le n°202236447.

2022R01312SANB2

Renouvellement des mandats du Président du Conseil et du Directeur Général

SOCIETE TUNISIENNE DES BOISSONS DU NORD

S.A. au capital de 18.861.000 Dinars divisé en 1.886.100 actions de 10 Dinars

Groupe S.F.B.T

Siège social : Zone Industrielle - 9000 Béja

Identifiant unique : 0014237T

M.F : 0014237TAM000

CNSS : 0007126466

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 avril 2022, enregistré à la Recette des Finances - 18, Rue Arbi Zarrouk - Béja le 12 avril 2022 sous le n°22702227 - Quittance n°M022806, le Conseil d'Administration a décidé de renouveler les mandats de :

- Monsieur Faouzi Ben Chaabane, en qualité de Président du Conseil

- Monsieur Karim Abassi en qualité de Directeur Général

et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Béja le 13 avril 2022 sous le n°202226933.

2022R01313SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

Nomination d'un commissaire aux comptes

Dépôt des documents financiers

SOCIETE TUNISIENNE DES BOISSONS DU NORD

S.A. au capital de 18.861.000 Dinars divisé en 1.886.100 actions de 10 Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège social : Zone Industrielle - 9000 Béja

Identifiant unique : 0014237T

M.F : 0014237TAM000

CNSS : 0007126466

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2022, enregistré à la Recette des Finances - 18, Rue Arbi Zarrouk - Béja le 12 avril 2022 sous le n°22702228 - Quittance n°M022811, l'assemblée générale ordinaire a décidé :

1/ De renouveler les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Faouzi BEN CHAABANE

- Monsieur Mustapha ABDELMOULA

- Monsieur Guy DE CLERCQ

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique

et ce, pour une durée de trois ans devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

2/ De nommer la Société Conseil et Audit, en qualité de commissaire aux comptes, pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes a été déposé au Registre National des Entreprises de Béja le 13 avril 2022 sous le n°202226933.

2022R01314SANB2

Continuité de l'activité de la société

SOCIETE TUNISIENNE DES BOISSONS DU NORD

S.A. au capital de 18.861.000 Dinars

Divisé en 1.886.100 actions de 10 Dinars

Groupe S.F.B.T

Siège social : Zone Industrielle - 9000 Béja

Identifiant unique : 0014237T

M.F : 0014237TAM000

CNSS : 0007126466

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 avril 2022, enregistré à la recette des finances - 18, Rue Arbi Zarrouk - Béja le 12 avril 2022 sous le n°22702231 - Quittance n°M022819, l'assemblée générale extraordinaire décide, en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, de continuer l'activité de la société.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Béja le 13 avril 2022 sous le n°202226933.

2022R01315SANB2

Démission de la Directrice Générale

Nomination d'un Président Directeur Général

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE RAOUDHA

«SMVDA RAOUDHA»

S.A au capital de 42.000.000 de Dinars

Divisé en 420.000 actions de 100 Dinars chacune

Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Béji Caid Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique RNE : 0858798Q

Affiliation à la CNSS : Régime général n°261824-21- Régime agricole n°414083-87

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 mai 2022, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 11 mai 2022 sous le n°22803692 - Quittance n°M069748, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Madame Pilar MONZON RODRIGO, épouse D'Khili de son poste de Directrice Générale et a décidé de nommer Monsieur Mohamed Lassaad M'Zah en qualité de Président Directeur Général à compter du 10 mai 2022 et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 20/5/2022 sous le n°202236878.

2022R01316SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

Nomination de deux commissaires aux comptes

Dépôt des états financiers

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE RAOUDHA

"SMVDA RAOUDHA"

S.A. au capital de 42.000.000 de Dinars divisé en 420.000 actions de 100 Dinars chacune

Groupe S.F.B.T

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Béji Caid Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique RNE : 0858798Q

Affiliation à la CNSS : Régime général n°261824-21

Régime agricole n°414083-87

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2022, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 11 mai 2022 sous le n°22703691 - Quittance n°M069739, l'assemblée générale ordinaire a décidé :

* De renouveler les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Mohamed Lassaad M'ZAH

- Monsieur Jean-Claude PALU

- Monsieur Michel PALU

- La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

- La Société des Emballages Aluminium et Boissons Gazeuses

- Les Brasseries Internationales Holding

* De nommer, en qualité de commissaires aux comptes :

- Le Cabinet d'Audit et de Consultants, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

- Les Commissaires aux comptes associés MTBF, membres de Price Water House Coopers

et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Des exemplaires dudit procès-verbal, des états financiers et des rapports des commissaires aux comptes ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 20/5/2022 sous le n°202236878.

2022R01317SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

Dépôt des documents financiers

Société Générale de Boissons et des Industries Alimentaires

S.A. au capital de 49.550.000 Dinars

Divisé en 495.500 actions de 100 Dinars chacune Groupe S.F.B.T

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

Identifiant unique : 0307017K

Matricule fiscal : 0307017K

N° d'affiliation à la CNSS : 0008358972

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2022, enregistré à la Recette des Finances de Nouvelle Médina le 11 avril 2022 sous le n°22701427 - Quittance M029955, l'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Mustapha Abdelmoula

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports du commissaire aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises le 14 avril 2022 sous le n°202227218.

2022R01318SANB2

Renouvellement de mandat du Président Directeur Général

Société Générale de Boissons et des Industries Alimentaires

S.A. au capital de 49.550.000 Dinars

Divisé en 495.500 actions de 100 Dinars chacune Groupe S.F.B. T.

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

Identifiant unique : 0307017K

Matricule fiscal : 0307017K

N° d'affiliation à la C.N.S.S. : 0008358972

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 avril 2022, enregistré à la Recette des Finances de Nouvelle Médina le 11 avril 2022 sous le n°22701428 - Quittance M029956, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Mustapha Abdelmoula, en qualité de Président Directeur Général et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 14 avril 2022 sous le n°202227218.

2022R01319SANB2

Notice d'information

Augmentation du capital

Dénomination sociale : SINGAPORE TUNISIAN INVESTMENT COMPANY DJERBA «STIC DJERBA»

Siège social : Hôtel the Résidence les Côtes de Carthage Garnmarth 2070 La Marsa

Forme juridique : Société Anonyme

Identifiant unique : 1586687/E

Capital social : 150 000 Dinars

Objet social : Développement et exploitation des établissements Hôteliers, touristiques, Restaurants et toutes les activités de loisirs et touristiques

Durée : 99 ans

Dépôt du projet : Un projet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2022 a été déposé au Registre National des Entreprises le 18 Mai 2022 sous le n°AC01562022

Montant du capital à souscrire : Vingt trois millions sept cent cinquante mille (23 750 000) Dinars à souscrire par compensation de créances et de comptes courant associés et à libérer totalement à la souscription.

Nombre d'actions à souscrire : 2 375 000 actions nominatives d'une valeur nominale de la Dinars chacune, sans prime d'émission, à souscrire et à libérer par compensation de créances et de compte courant associé réservé à l'actionnaire STIC, soit au total vingt trois millions sept cent cinquante mille (23 750 000) Dinars.

Apports en nature : pas d'apports en nature

Avantages particuliers : aucun avantage particulier n'est stipulé dans les statuts au profit d'une personne quelconque.

Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : tous les actionnaires sont admis dans les assemblées générales et bénéficient d'un nombre de voix égal au nombre d'actions détenues ou représentées, sans aucun droit de vote double.

Répartition des résultats : la répartition de résultats et du boni de liquidation se font proportionnellement à la participation au capital social. Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5% pour constituer la réserve légale, sur le reste, l'assemblée peut constituer d'autres réserves, et le solde des bénéfices est distribué aux actionnaires au prorota de leurs actions.

Délai de souscription : les actionnaires disposent d'un délai de souscription de 15 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration de ce délai.

Convocation de l'assemblée : L'assemblée générale extraordinaire est convoquée suivant les dispositions des articles 276 et Suivants du code des Sociétés commerciales, et se tient au siège social.

2022401294SANB2

Appel à la libération de la 2ème moitié du capital social

DIDO CAPITAL PARTNERS

Société anonyme

Identifiant Unique : 1515039J

Capital social : 250 000 dinars

Siège social : Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte de «Joumaira Immobilière» Appartement 85-2, les jardins de Carthage - 1090 Tunis

Suivant PV du Conseil d'administration du 5/5/2022 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Tunis le 12/5/2022 sous le n°22802139 quittance n°3810, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 16/5/2022 sous le n°202235121, il a été décidé l'appel à la libération de la 2ème moitié du capital social d'un montant de 125 000 DT.

2022401297SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société HI BAZAR

Société à responsabilité limitée en liquidation

Capital 1000 DT

Siège social : Ave Med Ali Gabès

Identifiant unique : 1723952V

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 12/4/2022 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet le 12/4/2022 reçu n°M24213 enregistrement n°22502347 il a été décidé la dissolution de la société avant l'expiration de sa durée et la nomination de Mr Bilel Jemai liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Une copie du procès-verbal de l'AGE a été déposée au registre national des entreprises et a été publiée au bulletin officiel du registre national des entreprises le 11/5/2022 annonce n°202233947 bulletin n°93.

Tout créancier doit présenter les justificatives de ses créances dans les 21 jours qui suivent la date de publication du présent avis au JORT au liquidateur à son domicile élu Rue Salaheddine Ayoubi Gabès.

2022R01285SRLB2

Dissolution d'une société

SOCIETE L'AGRICULTURE IDEALE

SARL au capital de 50 000 Dinars

Immeuble ASMA PALACE Rue Taha H'ssin Sfax El Jadida

Identifiant Unique : 0580007J

Aux termes du PV de l'AGE tenue le 26 mars 2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 27 avril 2022 sous le n°22501876, Quittance n°M002055, les associés ont décidé la dissolution de la société «L'AGRICULTURE IDEALE» et la désignation de Monsieur Tijani Chaabane en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs.

Ce PV a été inscrit au Registre National des Entreprises le 6 Mai 2022 sous le n°202232654.

Le siège du liquidateur est désigné à Route Soukra km 1 - Sfax - 3003.

Tél : (74) 24 80 99 - (74) 24 80 83

2022X00635SRLB2

ESTOURNEL SERVICES SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 10.000 DT

CHEZ / Société ABC - 10, Avenue Habib Bourguiba - Imm. ZAPHIR - Appt.

B3-1, Ariana - 2080 Ariana

Identifiant Unique : 1200293A

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 9/6/2021 enregistré à la Recette des finances, cité administrative, Ariana le 8/12/2021 sous n°QM108450, n°Enrg21706344

Les associés approuvent les Etats financiers des années 2015, 2016 et 2017.

Les associés décident de nommer Mr. Bacem Grati en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associées du 30/10/2021 enregistré à la recette des finances, cité administrative, Ariana le 8/12/2021 sous n°QM108445, n°Enrg 21706343

Les associés approuvent les Etats financiers des années 2018, 2019 et 2020.

Les associés décident de renouveler le mandat de Mr. Bacem Grati en sa qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023

Dont un exemplaire des P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'I.U. N° 1200293A le 15/2/2022 sous dossier n°202210493.

2022401298SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société de Développement Economique

SARL

Capital : 15000 Dinars

Siège social : Route Sbiba KM05 Sbeitla 1250

Matricule fiscal : 38622/C/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 Avril 2022 enregistré à la recette des finances Sbeitla le 22 avril 2022 sous le n°22700637, quittance n°M021099.

Il a été décidé :

De faire une procuration pour Monsieur Ghozlani Walid pour vendre le titre n°13254 Kasserine, sous le nom Hamza2, de surface 13216 m² et indiqué comme un terrain agricole sur la propriété de la Société de développement économique.

Le procès-verbal du dossier n°202235768 a été déposé au Registre National des Entreprises le 17/5/2022.

2022T00555SRUB2

Augmentation de capital

Société Idéal Distribution

S.U.A.R.L au capital de 1000 Dinars

Siège social : Route Chinois Cité El Bassatine 2086 Daouar Hicher - Tunis

Identifiant unique : 1174223J

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 Avril 2022, enregistré à la Recette des Finances El Menzah - Tunis, le 5 mai 2022 sous le n°22501525 - Quittance n°M049749, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social de 28000 Dinars en numéraire.

De ce fait, l'article 6 des statuts est modifié comme suit : «Le capital est fixé à 29.000 Dinars divisé en cent vingt mille (2 900) parts sociales de dix Dinars (10 DT) chacune».

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des Entreprises de Tunis le 12/5/2022 sous le n°202234323 Bulletin n°94.

2022R01270SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 28/4/2022 enregistré à la recette des finances de La Goulette le 13/5/2022 sous le n° 22203347 quittance n°70888 Mme Nedra Bent Sadok Ben Mansour Ibn Mbarka a vendu à Mme Samia Bent Romdhane Youssef Dhaouedi tout le fonds de commerce exploité pour vendre des fruits secs sis au n°01 rue Beni Khalled Laaouina 2046 La Marsa.

Toute opposition devra se faire entre les mains du vendeur à son adresse 04 rue Nigeria Laaouina Tunis pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 20/5/2022.

2022T00551FCCC2

Concession d'un fonds de commerce

Par le biais d'un contrat de concession du fonds de commerce édité par les deux notaires à Médenine M. Fathi LATRACH et son accompagnant des notaires de Médenine en date du 31/3/2022, volume 06, rasm n°09, monsieur BEN HAMIDA HOUSSEM EDDINE BEN MAHMOUD a renoncé à monsieur KEBIRI ABDELBASSET, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux, sise à route cité Nassim près du café «Terras» Médenine exploité actuellement à la vente des fruits secs.

Toutes les oppositions seront reçues chez le cessionnaire au local du fonds, dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette concession fait l'objet d'une annonce au journal "Echourouk" du 19/5/2022.

2022T00552FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par le biais d'un contrat de donation du fonds de commerce édité par les deux notaires à Médenine M. Fathi Latrach et son collègue des notaires de Médenine en date du 8/5/2022, volume 53, rasm n°78, Monsieur Rwabeh Kilani Ben Mohamed a donné à ses deux fils Rwabeh Jamel et Rwabeh Ibrahim la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux au local sis à cité Habib route de Tataouin Médenine exploité actuellement boulangerie.

Toutes les oppositions seront reçues chez les deux donataires, au local du fonds, dans un délai de 20 j de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette donation a fait l'objet d'une annonce au journal "Echourouk" du 19/5/2022.

2022T00553FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances de La Goulette le 20/5/2022 sous n° 22203535 quittance n°74316 Mr Belhacen Ben Mohamed Benzarti a vendu à Mrs Adel Ben Ahmed Berrich et Chafik Ben Mohamed Gara.

Tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploités comme Café 1ère catégorie situé à l'angle avenue Habib Bourguiba n°182 bis et rue Ibrahim Ibn El Aghleb n°16 Kheireddine Tunis.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez le vendeur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la Publication au JORT.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 22/5/2022.

2022T00557FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 27/4/2022, enregistré à la recette des finances La Goulette sous n°22203237 Quittance n°M68942, Skander Guergouri, Matricule Fiscal n°1575115/L/N/C/000, titulaire de la CIN n°07456382, a vendu et cédé à Société Mixte Market, Matricule Fiscal N°1700213/Q/P/M/000, conjoint et solidaire avec son gérant Skander Guergouri, titulaire de la CIN n°07456382, la totalité du fonds de commerce destiné à Tout type de commerce, sise à la Rue Sidi Zid en Face de Résidence Narjess 3 Laouina 2045, avec tous ses éléments corporels et incorporels, les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT. Cet article a été publié au journal le Quotidien du 21 mai 2022.

2022R01282FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sakiet Sidi Youssef gouvernorat du Kef le 11 mai 2022 (reçu n°22200097) Mr Rwabeh Ahmed Ben Cherif a vendu la totalité du fonds de commerce sise au souk municipale de sakiet exploité en vente des produits alimentaires et cigarettes avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Moniim Ben Ahmed Ben Cherif Rwabeh.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce à Sakiet dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au journal officiel cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 17 mai 2022.

2022R01286FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Midoun le 22/01/2022

quittance n°M007762 sous numéro 22200402, madame Mbarka Bent Ahmed Jbahia carte d'identité nationale n°03517763 a vendu à Madame Latifa Bent Abdallah Othmani CIN n°09113729 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et financiers sis à Midoun avenue de l'environnement dont l'exploitation vente alimentations générales en détail.

Acceptation des objections au plus tard vingt jours à compter de la date de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 12/5/2022.

2022R01287FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 2/5/2022 enregistré à la recette des finances Hammamet le 13/5/2022 sous quittance n°M07674, Mme Hanene Bent Nourdine Labni titulaire de la CIN 06348916 a vendu à Mr Ridha Ben Mohamed Saidi l'ensemble du fonds de commerce constitué du local sis à l'avenue Mohamed Khames Barraket Essahel 8056, avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions légales seront reçues à l'adresse du local sus-citée.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 20/5/2022.

2022R01296FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat enregistré à la recette de Hammam Sousse n°21204097 quittance 64341 Zouhair Ben Taher Marzouki titulaire de C.I.N 02948082 vend à Ala Ben Zouhair Marzouki le fonds de commerce vente des produits alimentaires sis au magasin n°1 marché de détails Hammam Sousse. Les oppositions seront acceptées au lieu de fonds de commerce à l'adresse ci-dessus dans le délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse du 12/5/2022.

2022S00602FCCC2

Avis

Par ASSP daté du 18-5-2022 enregistré sous le n°22201527 à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse, quittance n°M038870, Mr Jamel Mrabtini a vendu à Mr Sofien Haddaji la totalité de son FC "fruits secs" situé à la rue des oranges Khezema Est sousse. Les oppositions doivent être formulées sous peine de forclusion dans les 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T entre les mains de l'acquéreur domicilié Bdwar Oulad Bin Zina, Shatt Mariam Akouda. Avis paru au journal la Presse du 21-5-2022.

2022S00604FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié de donation du 24 mars 2022 rédigé par les Notaires "Emna khadhem Lamari" et "Chams Edine Barrouta" enregistré à la recette des finances de la cité administrative d'Ariana, le 6 Mai 2022 quittance M066652, Nour Bent Abdessattar Ben Rhaem Jarraya (cin 08859057), a fait une donation à son mari Khalil Ben Abdelmajid Ben Taif Ben Amor (cin 08191471), la totalité du fonds de commerce consistant au commerce des voitures d'occasion sous la dénomination "Malek Auto" sis à Route El Marsa Sidi Daoued, lotissement n°23 Rue Assad Ibn Alfourat, avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de la donatrice Nour Jaraya à l'adresse "Rue Khair Edin Bacha lotissement 71 Ariana" dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien le 19 Mai 2022.

2022X00634FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la recette des finances de Menzeh6 le 13/5/2022 (quittance 073638, enregistrement n°22203144).

Monsieur Anis Bouhlila a vendu à Madame Chema Ayari le fonds de commerce diverses activités commerciales situé au 17 complexe commercial Riadh Ennasr pour un prix de 7.000,000.

Les oppositions doivent être formulées dans les délais légaux entre les mains de l'acheteur ayant son adresse à Rue Imam Malek n°2 Ariana.

Cet avis a été publié au journal Elchourouk du 19/5/2022.

2022401295FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de rue Gandhi, quittance n°MO53721 enregistrement 22202129 le 16/5/2022, Mr Nabil Ben Taib a vendu le fonds de commerce pour tout usage de commerce sis à rue Lénine n°32 Tunis à Mr Haitham Bin Mahrez Bin Hamouda Bin Omar.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'avocat Lotfi Aissa, à son adresse sis à 13 rue Gandhi, deuxième étage, bureau n°8, Tunis 1001, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été publié au journal Echourouk du 21 mai 2022.

2022401296FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 30/3/2022 enregistré à la recette des finances Cité El Khadra Tunis le 12/5/2022 (Quittance n°M004706, enregistrement n°22200516) complété par un autre acte S.S.P enregistré à la recette des finances Cité El Khadra Tunis le 18/5/2022 (Quittance n°M004819, enregistrement n°22900536), Mme Delanda Koubaa veuve Mounir Hentati, agissant pour son compte et pour celui de ses enfants Hiba, Fatma, Mohammed et Yasmine, a vendu à la société «Spring Travel Services» S.A.R.L (R.C n°0879902L/A/M/000) la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente de chaussures, du prêt-à-porter et de cuir objet du local n°B12 sis au complexe commercial «Champion» situé à l'avenue de Palestine, Tunis.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès de l'avocat Maître Youssef Mahjoub demeurant au 83 Av Taieb M'hiri, le Belvédère, Tunis, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce est parue au journal «Echourouk» du 21/5/2022.

2022401307FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé portant signatures légalisées en date du 26 et 27 avril 2022 à Tunis, enregistré à la Recette des Finances d'El Menzah 6 le 4 mai 2022, quittance n°067399 enregistrement n°22202864,

Madame Raoudha JEMAL, commerçante de nationalité tunisienne, ayant pour identifiant unique RNE 00948728, titulaire de la CIN 00776273 demeurant 4, rue Hammamet Ariana, a vendu à Madame Houda MEKKI, commerçante de nationalité tunisienne, demeurant 4, rue Ibn Khaldoun El Menzah 4 Tunis, titulaire de la CIN 00329925.

Le fonds de commerce de Buvette-Cafétéria sis au 15, rue Abou Loubaba El Ansari Menzah 6 Ariana connu sous l'enseigne "Coccinelle", avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, moyennant le prix de cent mille dinars (100.000,000 DTU).

La prise de possession est immédiate.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les vingt jours de la publication légale sur le Bulletin Officiel du Centre National du Registre des Entreprises, au Cabinet de Maître Fathi BELAIBA 10, rue Amr Ibn El Ass Mutuelleville Tunis, où domicile a été élu à cet effet.

Cette annonce est parue sur les journaux Achourouk et Le Quotidien du 18 mai 2022.

2022401310FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Ghandi en date du 23/3/2022 sous le n°22301241 quittance n°32673 Mr Salem Ben Hacen Essabagh a loué à Mr Habib Ben Rabeh Arfaoui tout le fonds de commerce destiné à vendre le prêt à porter en détail sis la boutique n°233 au complexe commercial El Palmarium Tunis et avec tous ses éléments corporels et incorporels et ce pendant un (1) an renouvelable automatiquement débutant du 20/3/2022 finissant le 19/3/2023.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

La présente annonce a été publiée aux journaux Essabah et Le Temps du 20/5/2022.

2022T00550FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par le biais d'un contrat de location sous-seing privé en date du 20/4/2021, enregistré à la recette des finances de Djerba le 21/4/2021 sous le numéro 21301654, quittance n°M039243.

Madame Ben Marzoug Jamila, titulaire de la carte d'identité nationale n°05724033 a loué la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux au local n°41 sise à rue Mohamed Badra Djerba Houmt Souk exploité actuellement en buvette et restaurant au profit de monsieur Ben Ltaïf Aymen, titulaire de la carte d'identité nationale n°13417722.

Cette annonce a été publiée le 18 mai 2022 au journal le Quotidien.

2022R01288FCCC3

Location de Gérance

Suivant un acte sous seing privé signé le 28/04/2022 et enregistré à la recette des finances de Monastir le 8/5/2022 sous le n°2230068 reçu n°MO17099 Mr Ala Eddine Amamou a loué le fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba Sahline ayant pour activité «DRUGSTORE» pour Mr Kmais Kadija. Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk le 19/5/2022.

2022S00608FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 02/5/2022 et enregistré à la recette des finances Abou Alkacem Chébbi Sfax le 13/5/2022 reçu n°M061875 REG n°22302033 la sté Tourisque du sud STS a loué à Mr Mohamed Hriz son fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels du café El Borj sis au rez-de-chaussée de l'immeuble Kharrat avenue Majida Boulila Sfax pour une durée d'une année renouvelable à compter du 01/5/2022. Les oppositions peuvent être faite dans un délai de 20 jours à partir de la date de cet avis.

Cet avis est paru au journal le Temps le 19/5/2022.

2022X00637FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Syndicat des copropriétaires du complexe Touta Center

Route Gabès Km 7 - Sfax

En vertu du PV de l'AGN du complexe Touta Center, du 8 janvier 2022 à la recette des finances le 7 avril 2022, sous le n°22801557, quittance M001703 le syndicat des copropriétaires du complexe Touta Center est constitué, sis à la route de Gabès Km7 - Sfax.

Et en vertu de ladite PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mr Mohamed Naifer, Président du syndicat.

- Mr Khaled Belhadj Salah, Membre.

Le syndicat des copropriétaires du complexe Touta Center entame ses travaux officiellement à partir de la date de sa constitution.

2022X00641APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière à l'enchère publique

1- Poursuivant : Mohammed Jadli, domicilié à Sidi Yaich, Gafsa.

2- Avocat poursuivant : Maître Saad Ammar avocat auprès la cour d'appel, demeurant à la rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa.

3- Partie saisie : Younes Guenich domicilié à Sidi Yaich, Gafsa.

4- Immeuble saisi : immeuble immatriculé sous le numéro 010014 Gafsa appelé Nawel, sis à Sidi Yaich, Gafsa Nord Gafsa, c'est un immeuble à usage agricole sa superficie est de 37455 mètres carrés.

5- Mise à prix : Soixante neuf milles sept cent dix neuf dinars (69.719.000d).

6- Date d'audience : Lundi vingt sept juin deux milles vingt deux (27/6/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes, devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Gafsa.

7- Visite des lieux : la visite des lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et doit consigner le tiers du prix, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2022R01275VEPA1

Avis d'adjudication

Saisissants : Mohamed Hédi Khalfallah et Naïma Brini, demeurant à la rue Rékab M'Saken.

Saisi : Mohamed Labidi, CI 05510599 datée du 18/5/2015, demeurant à la rue Imam Ibn Arfa n°23 à M'Saken.

Avocat poursuivant : Me Ezzeddine Ben Amor, avocat à la cour de cassation, 65 avenue de la République Sousse. MF : 0683807EPA/000.

Immeuble saisi : Le 1/16 des parts indivises revenant au saisi dans l'immeuble sis au 108 rue d'Amman à M'Saken, d'une superficie supérieure à 250 m², comprenant un RDC surélevé de 3 étages.

Mise à prix : 51.796,875 D.

Adjudication : le jeudi 30 juin 2022 à 9 heures du matin à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sousse sis au Palais de justice à Sousse.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine de 8 H du matin à 5 H du soir.

2022S00603VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant rue Houland n°3 Tunis, Immatriculée aux RNE n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Hatem Ben Mohamed Takkari, Titulaire de la CIN n°05114257 demeurant au 19 rue de la Liberté Ksibet Médiouni.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du Titre Foncier n°86118 Monastir, parcelle n°11 d'une superficie totale de 109 m², situé à Ksibet Médiouni, sur lequel est édifié un immeuble composé d'un rez-de-chaussée, et un Premier étage.

- Rez-de-chaussée : composé d'un garage.

- Premier étage : une maison composée d'un séjour, salon, de 2 chambres à coucher, salle de bain, cuisine, un balcon.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 22/6/2022 à 9h.

Mise à prix :

Cent trente six mille six cents soixante dix dinars (136.670.000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2022S00605VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant rue Houland n°3 Tunis, Immatriculée aux RNE n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Imed Ben Fredj Ben Mohamed Bedoui Soussi, Titulaire de la CIN n°04155918 demeurant à la rue de Monaco Skanes Monastir.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A: 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété dite "khaled 13", Objet du Titre Foncier n°5330 Monastir, d'une superficie de 559 m², situé à la rue de Monaco Skanes Monastir, il s'agit d'un terrain clôturé comprenant une piscine attenant à la maison de la partie saisie.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Monastir le 22/6/2022 à 9h.

Mise à prix :

Six cent vingt six mille neuf cents cinquante Dinars (626.950.000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2022S00606VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RN E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Imed Ben Mohamed Ayoub, titulaire de la C.I.N n°04157169 demeurant à la rue Asad ben Fourat Zaouiet Kontech Jammal.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n°15576 Monastir, parcelle n°28, d'une superficie de 1338 m², situé à Zaouiet Kontech Jammal, consistant en un terrain agricole implanté d'oliviers.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 22/6/2022 à partir de 9h.

Mise à prix :

Huit milles six cents quatre-vingt dix sept dinars (8.697,000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2022S00607VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Qatar National Bank I.U W/014247 représentée par son président directeur général ayant son siège social à cité des Sciences Tunis.

Partie poursuivie : 1/ Sté Essil Rent Car. R.C 1454752/P dont le siège social à l'Av Hédi Wali Hammamet Nabeul (débiteur principal).

2/ Houssam Ghanam résident à Cité Nadhour Hammamet (caution hypothécaire).

L'avocat poursuivant : Maître Imed Boussabat sis au 65 Av Ali Belhouane Bab Souika Tunis; MF : 1105647/X

L'immeuble saisi : Toutes les parts indivises revenants à la partie saisie dans le titre foncier n°598769 Nabeul dénommé "Samia 86" qui constitue le 108.75 parts de la totalité 435 parts (108.75/435) qui est égal à 108.75/435 m². Il s'agit d'un 1er étage d'un immeuble situé à l'autoroute Hammamet Bir Bouragba constitué d'une véranda, une salle, 2 pièces, cuisine qui ouvre sur l'escalier qui donne à la terrasse et une salle d'eau.

Hypothèque volontaire au profit de la BIAT de 10.000D

Hypothèque volontaire au profit de la BIAT de 20.000D

Hypothèque volontaire au profit du QNB de 290.374.244D

Mise à prix : 103.974.200 D après réduction de 40% majorés des frais.

La date et lieu de vente : le lundi 27/6/2022 à 9h devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Grombalia.

Visite : Tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Imed Boussabat ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia où est déposé le cahier des charges.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix à la caisse des dépôts et de consignations ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de la région.

Publiée au journal la Presse pour le 2/5/2022.

2022401300VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Rhouma Mohamed

Avocat

Avenue Mohamed B Fadhel Menzel Temime Nabeul

Partie poursuivante :

M. Nabil B Habib B Ammar Jlassi, CIN n°05113343, demeurant à l'avenue Abdelkadeur Zhiwa Menzel Temime.

Partie saisie :

M. Ahmed B Saleh Dhhibi, CIN n°01803307, demeurant au n°6 cité Al Bayadha Menzel Temime.

Avocat poursuivant :

Maître Rhouma Mohamed avenue Mohamed B Fadhen Menzel Temime Nabeul; MF : 1515021Y.

Propriété saisie : 141 parts dans l'indivision de la totalité de la propriété enregistrée dénommée «salha» objet du titre foncier n°531344 Nabeul, sise à l'avenue Al Bayadha Menzel Temime et qui consiste en une maison d'habitat.

Mise à prix : soixante six mille huit cent un dinars, 717 millimes (66.801,717 D).

Date et lieu de vente : Mercredi 22 juin 2022 (22/6/2022) à 9h du matin à la salle des criées au Tribunal de première instance de Nabeul.

Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et les étrangers doivent se munir de l'autorisation exigée.

Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Nabeul ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2022401308VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie saisissante : la banque internationale arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Ghazouani Mohamed avocat dont le cabinet est au 08 rue de Kuweit, Lafayette, Tunis. M.F : PA1127125/T

Partie saisie : 1- Walid Sioud titulaire de CIN 07095733, aide cuisinier, demeurant à Ben Arous, 8, rue de la Gare, bir el bey, en sa qualité de débiteur et propriétaire.

Avocat poursuivant : Maître Ghazouani Mohamed Avocat à la cour d'appel, sis 08 rue du Kuweit Lafayette, Tunis M.F : PA1127125/T

Immeuble objet de poursuite : le bien objet du titre foncier numéro 51242 Ben Arous est un immeuble à usage d'habitation composé d'un rez-de-chaussée et deux étages, quant au rez-de-chaussée il se compose d'un hall d'accueil non couvert, un salon, une chambre, et une salle de bain ainsi d'un hall arrière non couvert avec un escalier interne qui mène au deux autres étages, le 1er étage est d'une superficie de 70m² qui se compose d'un hall et 3 chambres à coucher, un couloir, une salle de bain et un escalier qui mène au 2ème étage d'une superficie de 70m2 qui se compose d'une salle de stockage, une cuisine, une chambre et une autre petite pièce dans une superficie de 47 m², l'état général est moyen, et il est mentionné dans le contrat de don enregistré à la recette des finances de Hammam-Lif le 21/7/2014 par acte

notarié rédigé par maître Mourad Hamdi que les parties indivises revenant au poursuivi est de 90m² ainsi au témoignage du donneur que les parties données sont représentées dans tout le 2ème étage qui est en cours de construction avec ses accessoires escalier, droit d'entrée et de sortie par la porte principale et par conséquent les 90 parts attribuées au poursuivi se limitent dans l'étage supérieur avec ses servitudes.

Mise à prix : quarante sept milles trois cents soixante sept dinars et 605 millimes outre les frais de dépenses de poursuites qui seront fixé par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le jeudi 23/6/2022 à 9h du matin et suivant au tribunal de première instance du Ben Arous.

Condition de visite : Peut s'effectuer tout les jours pendant les heures de travail.

2022401313VEPA1

Avis aux créanciers

Règlement amiable

Société laboratoires «DIAMANTA» SARL

Identifiant unique : 0963471 J

Suite à la décision de président du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 15 avril 2022 dans l'affaire n°316 au profit de la société laboratoires «DIAMANTA» portant sur :

- L'ouverture de règlement amiable

- La nomination de l'administrateur judiciaire Monsieur Neji Aymen en tant que conciliateur pour assurer la conciliation entre la débitrice et ses créanciers dans un délai ne dépassant pas les trois mois.

Il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de créances et leurs bordereaux indicatifs au bureau de l'expert sis au 8 rue Othmen Iben Affen Ben Arous dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Pour toutes informations veuillez contacter le numéro d'appel suivant : 97407662.

2022R01272VEPA2

Avis au public

Suivant l'ordonnance sur requête n°82944 rendue par monsieur le président du tribunal de première instance de Ben Arous le 28/4/2022 maître Tayari Anis a été nommé en tant que liquidateur des biens de madame Najwa Alhaji et de son mari décédé Slim Ben Makhlouf qui ont conclu leur acte de mariage en choisissant le système de partage de propriété.

Tout ayant droit peut contacter Maître Anis Tayari à son domicile sis au 16 avenue des Martyrs rue Mourouj 1 Ben Arous numéro du téléphone 24-916-464.

2022R01290VEPA2

Clôture des opérations de la mise sous séquestre de la société Land car's

En vertu de la décision rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse, il a été décidé la clôture de la mise sous séquestre de la société Land car's titulaire de l'identifiant unique n°1558354/C au registre national des entreprises et sise au 21 Avenue de la République à M'Saken.

Pour plus de renseignements, prière de contacter le mandataire de justice M.Sadok Mosbah (Tél : 99 961 170).

2022S00609VEPA2

Comptoir Sfaxien de la Pièce

Siège social : Rue Ibn Badis Sfax

Identifiant Unique : 0017545 R

En vertu du jugement du Tribunal de première instance de Sfax n°168 du 10 mai 2022, Le Comptoir Sfaxien de la pièce sis à la Rue Ibn Badis Sfax, a été déclaré en faillite. Monsieur Hatem Kharrat a été désigné juge commissaire et Monsieur Abderraouf Ghorbel syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances dans les délais impartis à l'adresse du syndic 42, avenue Habib Bourguiba escalier «C» bureau n°5-5 Sfax.

2022X00636VEPA2

DECISION DE REMPLACEMENT DE SYNDIC DE FAILLITE

Société anonyme "STOFAIN"

Siège social : Zone Industrielle Bir El Kassâa Ben Arous

Identifiant unique : M0002608

En vertu de la décision délivrée le 22/4/2022 rendue du tribunal de première instance de Ben Arous il a été nommé Maître Ezzeddine Anis syndic de faillite sur la société "STOFAIN" en remplacement de Maître Taoufik Mourad El Rakik.

Il appartient aux créanciers de présenter dans le délai légal à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite, soit directement contre décharge à son bureau sis au 31, avenue de la liberté Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : B.P n°68 Bab Souika Tunis.

2022401301VEPA2

Jugement déclaratif de faillite

Société anonyme

"Carton Print Emballage"

Siège social : km 6 rte Khalidia Ben Arous

RC : B0376102008

En vertu du jugement n°284 rendu par le Tribunal de Première Instance Ben Arous il a été déclaré la faillite de la société Carton Print Emballage avec tout ce que en résulte juridiquement.

Le tribunal a également nommé Madame Mariem Kanzari entant que Juge-commissaire et Monsieur Ezzeddine Anis entant que syndic de faillite tout en ordonnant de mettre les scellés où il est nécessaire, de faire publier ce jugement conformément à la loi et de faire enregistrer et insérer ce jugement au registre de commerce de la société faillie.

Il appartient aux créanciers de présenter dans le délai légal à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite, soit directement contre décharge à son bureau sis au 31, Rue de la liberté Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : B.P n°68 Bab Souika Tunis.

2022401302VEPA2

Nomination d'un mandataire de justice

Titre foncier dans l'indivision n°52845

Le tribunal de première instance de l'Ariana a décidé le 14 janvier 2022 dans l'affaire n°59212 titre foncier dans l'indivision n°52845 partie n°92 à Charfech première partie Ariana la nomination de Mr Safouen Gaddour comme mandataire de justice adresse Appart 3-1 immeuble Fill 2 Résidence Les Fatimides 2045 l'Aouina Tunis mandaté pour gérer et administrer les biens en indivision jusqu'au termes des travaux et ce par le partage à l'amiable entre les propriétaires ou par jugement judiciaire pour le partage du titre foncier et la nomination du juge Madame Afrah Djobbi comme juge administrateur.

Pour plus d'information contactez le 20 303 839 ou par fax le 79 411 212.

2022401305VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Avis aux actionnaires

TUNINVEST SICAR

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE

Régie par la loi n° 88-92 du 2 Août 1988,

Telle que modifiée et complétée par les textes adéquats

Siège social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

Tél : 71 189 800

Fax : 71 189 850

IU : 0492711K

Messieurs les actionnaires de TUNINVEST SICAR sont invités à l'assemblée générale ordinaire de notre société qui se tiendra le vendredi 24 juin 2022 à 10H, à l'Immeuble Tunisie Leasing Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats ;

- Jetons de présence ;

- Renouvellement de mandats d'administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

- Délégation de pouvoirs.

2022R01271SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société Nationale Immobilière de Tunisie Nord

S.A. au capital de 850.000 dinars

Siège social place de L'Union du Maghreb Arabe à Bizerte

R.C : B182761996

Messieurs les actionnaires de la Société Nationale Immobilière de Tunisie Nord (SNIT NORD) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le vendredi 24 juin 2022 à 10h au siège de la Société Nationale Immobilière de Tunisie Nord sis à la place de l'Union du Maghreb Arabe - Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des conventions prévues par l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021.

4- Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2021.

5- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

6- Approbation de la nomination ou du renouvellement du mandat des membres permanents au conseil d'administration.

2022R01274SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société LES COMPTOIRS MAGHREBINS

COMAG

S.A au capital de 1 150 000 DT

Siège social : Z.I Mégrine - Ryadh, Rte Z4, 2014

RNE : B132111996

I.U : 0042918W

Messieurs les actionnaires de la société LES COMPTOIRS MAGHREBINS sont convoqués le 20 juin 2022 au siège de la société à 13 heures, à l'assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice clos au 31/12/2021,

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice,

3) Examen et approbation des comptes et du bilan relatifs à l'exercice clos au 31/12/2021 et affectation des résultats,

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2021,

5) Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6) Nomination d'un commissaire aux comptes.

7) Questions diverses.

2022R01277SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE EL MAWASSIR

S.A au capital de 14 113 000 DT

Siège social : Z.I Mégrine - Ryadh, Rte Z4, 2014

R.C : B132091996

I.U : 0036050D

Messieurs les actionnaires de la société EL MAWASSIR sont convoqués le 20 Juin 2022 au siège de la société à 9 heures à l'assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification des nouveaux statuts

2) Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice clos au 31/12/2021,

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice,

4) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2021 et affectation des résultats,

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2021,

6) Autorisation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

7) Questions diverses.

2022R01278SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE EL MAWASSIR

S.A au capital de 14 113 000 DT

Siège social : Z.I Mégrine - Ryadh, Rte Z4, 2014

R.C : B132091996

I.U : 0036050D

Messieurs les actionnaires de la société EL MAWASSIR sont convoqués le 20 Juin 2022 au siège de la société à 11h heures à l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Décider la réduction du capital à concurrence des actions détenues par la STB Invest et autoriser le conseil d'administration d'acheter les propres actions de l'entreprise, conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier.

2) Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2022R01279SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Messieurs les Actionnaires de la société Tunisie Catering sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi 29 juin 2022 à 12h au siège social de la société Tunisie Catering sis à l'Aéroport Tunis Carthage 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen de la position des actionnaires eu égard à l'augmentation du capital social objet du jugement commercial n°780 du 10/7/2019.

2. Examen de la position des actionnaires eu égard au comblement des membres du Conseil d'Administration de la société.

Tous les documents nécessaires sont mis dans les délais légaux à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société.

Chacun des actionnaires peut se faire représenter.

2022R01280SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Messieurs les Actionnaires de la société Tunisie Catering sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 juin 2022 à 10h au siège social de la société Tunisie Catering sis à l'Aéroport Tunis Carthage 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du mode et des délais de convocation de l'Assemblée;

2- Lecture et examen du rapport du conseil à l'assemblée relatif à l'exercice 2020 ;

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes de 2020 ;

4- Autorisation des opérations prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales;

5- Approbation s'il y a lieu des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

6- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020 ;

7- Affectation du résultat relatif à l'exercice 2020;

8- Fixations des jetons de présence;

9- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires sont mis dans les délais légaux à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société.

Chacun des actionnaires peut se faire représenter.

2022R01281SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DE KASSERINE

Immeuble SPROLS, Fourat 1, Route de Sbeitla, 1200 Kasserine

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport de Kasserine sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 23 Juin 2022 à 12 H au siège de la Société à Kasserine en vue de :

- Statuer sur les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2022R01283SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DE KASSERINE

Immeuble SPROLS, Fourat 1, Route de Sbeitla, 1200 Kasserine

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport de Kasserine sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 23 Juin 2022 à 11H au siège de la Société sis à l'immeuble SPROLS Fourat I route de Sbetla Kasserine en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Présentation et approbation de rapport d'activité de l'exercice 2021,

2- Présentation et approbation des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2021,

3- Approbation éventuelle de ces rapports et des états financiers de l'exercice 2021,

4- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021,

5- Affectation des résultats

6- Application de la note circulaire n°28 du 22 Juin 2005 de Monsieur Le Premier ministre concernant le versement de jeton de présence pour les membres des représentants d'Etat dans le Conseil d'Administration.

2022R01284SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Injection du Plastique du Sud

Le Conseil d'Administration de la Société d'Injection du Plastique du

Sud s.a, tenu le 31 Mars 2022. Convoque tous les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 9 Juin 2022 à son siège social à la Zone Industrielle Téjra Médenine Nord, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard dans la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire 2020.

2. Lecture du rapport Général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020 et du rapport du Conseil d'Administration afférent à l'exercice 2020 et affectation du résultat de l'exercice.

4. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2020.

5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020.

6. Fixation des jetons de présence attribués aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2020.

7. Nomination ou renouvellement du mandat des Administrateurs.

8. Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2022R01289SANB3

Convocation

SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE

Société anonyme

Au capital de 44047290 Dinars

Siège social : Baie de Sebra 7018 Bizerte

R.C : 1117771996 B

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société les CIMENTS DE BIZERTE sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le mercredi 29 juin 2022 à 10 heures au siège social de la société sis à l'usine à Baie de Sebra, Bizerte; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports du conseil d'administration sur l'activité et les résultats de l'exercice 2021

2) Lecture des rapports (général et spécial) des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des conventions mentionnées au rapport spécial

3) Approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité et des états financiers de l'exercice 2021

4) Affectation du résultat de l'exercice 2021

5) Quitus au membre du conseil d'administration

6) Désignation d'un nouveau membre au conseil d'administration

7) Désignation d'un commissaire au compte pour les années 2022/2023/2024

8) Fixation des jetons de présence.

9) Rémunération des membres de la Comité Permanent d'Audit.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société sis Baie de Sebra, Bizerte dans les délais légaux.

2022R01295SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2022

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Régie par la loi 2001-83 de 24/7/2001

Portante promulgation du code des organismes de placement collectif

JORT n° 59 du 24/7/2001

IU : 0741110C

Messieurs les actionnaires de la société Univers Obligations SICAV, société d'investissement à capital variable, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le 23 juin 2022 à 11 heures, au siège social de la société sis 10 bis Avenue Mohamed V Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société relative à l'exercice clos le 31/12/2021 ;

2) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021 ;

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;

4) Approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 de Code des Sociétés Commerciales mentionnées dans le rapport spécial de commissaire aux comptes;

5) Quitus aux administrateurs;

6) Affection des résultats de l'exercice 2021;

7) Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2022R01299SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOMAPROC

SOCIETE DES MARCHES DE PRODUCTION DU CENTRE SOMAPROC S.A.

Au capital social de 7.800.000 DT

Avenue Habib Bourguiba - Immeuble de l'Entreprise 3ème Etage - 9100 - Sidi Bouzid

R.N.E : 1478896 J

Les actionnaires de la société des Marchés de production du centre - SOMAPROC sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 21 Juin 2022 à partir de 9h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation, s'il y a lieu, du rapport annuel du Conseil d'administration relatif aux activités de la société au cours de l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes, portant sur les opérations de l'exercice 2021

3. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2021 susvisés.

4. Approbation des conventions mentionnées dans les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Nomination ou renouvellement des administrateurs pour le mandat 2022-2023-2024.

6. Affectation les résultats.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Fixation du jeton de présence.

9. Divers.

2022R01306SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2022

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

S.A, au capital de 30.000.000 de dinars

Siège social : 45, Avenue Kheïreddine Pacha - 1080 - Tunis

R.N.E : N°0000080S

MF : 000080S/A/M/000

Matricule CNSS : 12803/96

Messieurs les actionnaires de l'ASTREE Compagnie d'Assurances et de Réassurances sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 17 juin 2022 à 10 heures, au siège social de la Compagnie, 45 Avenue Kheïreddine Pacha - Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2021.

2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2021.

3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

4. Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

7. Réaffectation des réserves à régime spécial.

8. Renouvellement de mandat d'un Administrateur.

9. Renouvellement du mandat d'un Co-commissaire aux comptes.

10. Fixation du montant des jetons de présence et de la rémunération des Comités réglementaires.

2022R01322SANB3

Convocation à l'AGO des actionnaires

Société Aquaculture du Sahel

SA au capital de 4.060.000 DT

Siège social : Port de Téboulba 5080 Monastir

Identifiant unique : 1142230H

Les actionnaires de la Société Aquaculture du Sahel sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 14 juin 2022 à 11 heures au siège social de la société SAGES CAPITAL sis à la rue de la Bourse, Immeuble Molka, Bureaux B5-B6, les jardins du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée et de ses modalités de convocation.

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration afférent à l'exercice 2020.

3. Lecture des états financiers afférents à l'exercice 2020.

4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2020.

5. Approbation du rapport du Conseil d'Administration afférent à l'exercice 2020 et des états financiers clos au 31 décembre 2020.

6. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2020.

7. Affectation du résultat de l'exercice 2020.

8. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020.

9. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2020.

10. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2022S00611SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de 14/6/2022

Société HOTEL HOUDA

Société anonyme

Au capital de 3 556 000 Dinars

Siège social : Dkhila 5004 - Monastir

R.C : B1505411996

M.F : 020917 A.A.M.000

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtel Houda sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtel Houda qui se tiendra le mardi 14/6/2022 à 10h au siège de la Société sis à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Renouvellement du mandat des administrateurs et du PDG Monsieur Béchir Miled pour les exercices 2022-2023-2024.

2- Pouvoirs.

2022S00612SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 18 Juin 2022

Société Régionale d'Importation et d'Exportation

«SORIMEX»

S.A au capital de 1.255.725 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3038 Sfax

MF : 3900SPM000

Messieurs les Actionnaires de la Société Régionale d'Importation et d'Exportation «SORIMEX» sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le samedi 18 Juin 2022 à 9 heures au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Approbation des conventions prévues dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

4- Fixation des jetons de présence aux administrateurs.

5- Approbation des Etats financiers de l'exercice 2021.

6- Affectation des résultats.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Informations des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés.

9- Questions diverses.

2022X00638SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2022

Société Ezzitouna Supermarché

S.A au capital de 315.000 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs Bâtiment Sorimex Sfax

MF : 4051EPM 000

Messieurs les actionnaires de la société Ezzitouna Supermarché sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 18 juin 2022 à 11 heures au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Approbation des conventions prévues dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

4- Fixation des jetons de présence aux administrateurs.

5- Approbation des Etats financiers de l'exercice 2021.

6- Affectation des résultats.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Renouvellement des membres du conseil d'administration.

9- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024

10- Informations des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés.

11- Questions diverses.

2022X00639SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 18 Juin 2022

Société Industrielle et Commerciale du Bois

«SICOB»

S.A. au capital de 1400.820 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Poudrière II Sfax

MF : 018029 EAM 000

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle et Commerciale du Bois «SICOB» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 18 Juin 2022 à 10 heures au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Approbation des conventions prévues dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

4- Fixation des jetons de présence aux administrateurs.

5- Approbation des Etats financiers de l'exercice 2021.

6- Affectation des résultats.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024

9- Informations des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés.

10- Questions diverses.

2022X00640SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEDIA INVEST

S.A au capital de 1053 100 Dinars

Siège social : 05, Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1118246B

Messieurs les actionnaires de la société Media Invest, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 16 juin 2022 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis à la Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard de l'approbation des états financiers des exercices 2019 et 2020 ;

- Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatifs aux exercices 2019 et 2020 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2019 et 2020 ;

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2019 et 2020 ;

- Affectation des résultats des exercices 2019 et 2020 ;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Quitus aux administrateurs;

- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2021, 2022 et 2023 ;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2022401271SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

SOCIETE CMA CGM INLAND SERVICES TUNISIA

(CCIS TUNISIA)

Société anonyme

Capital social : 150.000 Dinars

Siège social : Immeuble Adonis, Rue du Lac Annecy - 1053 Les Berges du Lac

Identifiant Unique : 1412318T

Le Conseil d'administration tenu le 16/5/2022, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le lundi 20 juin 2022 à 10 heures par visioconférence avec comme point à l'ordre du jour :

1. Ratification des délais de tenue de l'assemblée

2. Examen et approbation du rapport du conseil sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2020, examen et approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2020

3. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2020

4. Approbation de conventions réglementées

5. Quitus aux administrateurs

6. Renouvellement du mandat des administrateurs

7. Nomination du commissaire aux comptes.

2022401292SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MEDIA INVEST

S.A au capital de 1 053 100 Dinars

Siège social : 05, Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1118246B

Messieurs les actionnaires de la société Media Invest, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 17 juin 2022 à 11 heures au siège de la société Al Karama Holding sis à la Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard de l'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021 ;

- Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2021 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021 ;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Quitus aux administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024 ;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2022401293SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

SOCIETE ASTON TECHNOLOGIES

Société anonyme

Capital social : 1.298.500 Dinars

Siège social : 17, Rue Ahmed Alboukhari - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 1565907G

Le Conseil d'administration tenu le 18/5/2022, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le vendredi 24 juin 2022 à 10 heures au siège social de la société avec comme point à l'ordre du jour :

1. Augmentation de capital social par incorporation des comptes courants des actionnaires

2. Adoption des statuts mis à jour

3. Pouvoirs pour formalités.

2022401299SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Compagnie Franco-Tunisienne des Pétroles

Société anonyme

Au capital de 200.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Palme, rue du lac Constance, 1053, Les Berges du Lac, Tunis

Matricule fiscal : 0000170/T/N/M/000

Messieurs les Actionnaires de la Compagnie Franco-Tunisienne des Pétroles sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 Juin 2022 à 9h 30 à l'hôtel "Marriott Ambassador Opéra", sis à 16, Bd. Haussmann, 75009 à Paris, France - tel : +33 1 4483 4040, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de cooptation d'un nouvel administrateur au Conseil d'Administration de la CFTP.

2. Approbation des rapports de gestion et des états financiers à titre de l'exercice 2021.

3. Quitus aux administrateurs du Conseil d'Administration.

4. Affectation du résultat pour l'exercice 2021.

5. Fixation du montant des jetons de présence.

6. Pouvoirs.

2022401303SANB3

Société SMART HOST SA

MF : 1219330 G

Les actionnaires de la société «SMART HOST SA» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire, le 9 juin 2022 à 10H à son siège social, 3, IMPASSE N°5, Rue 8612 Z.I Charguia1 - 2035 Tunis - Tunisie, et ayant pour ordre du jour les points suivants :

- Ratification du mode et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire;

- Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2019 ;

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et affectation du résultat;

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019 ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités juridiques.

2022401312SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

Capital social : 8.990.040 dinars

Siège social : 33 Rue Ibn Bessem Menzah 4 - Tunis 1004

I.U : 0349474N

CNSS : 180203-74

Les actionnaires de la SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 13 juin 2022 à 10 heures au 33 Rue Ibn Bessem Menzah 4, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de tenue de l'Assemblée Générale

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020;

3. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatif à 2020;

4. Approbation, s'il y a lieu, des comptes relatifs à 2020 ;

5. Approbation s'il y a lieu des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales de l'exercice 2020;

6. Affectation du résultat de 2020 ;

7. Quitus à donner aux administrateurs ;

8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités;

Les documents prévus par les textes en vigueur sont à votre disposition à l'adresse sus indiquée.

2022401314SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Suivant jugement requis au tribunal de première instance de Nabeul en date du 22/3/2022 sous le n°224. Il a été nommé madame Narjes Bent Hammadi el Fekih sœur de l'interdite Salma el Fekih à cause de faiblesse d'esprit afin de gérer ses biens.

2022T00549DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Madame Atoui Aicha Ben Khalifa, titulaire de la carte d'identité nationale n°03446288, annonce qu'elle a perdu le titre de propriété n°08/11022, pour le titre foncier n°22383 Médenine, sise à Beni Ghzaïl Médenine.

Suivant déclaration de perte de la garde nationale le 13/4/2022 sous le numéro 100.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 19/5/2022.

2022T00554DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr Mohamed Ben Jalloul Bouzid déclare avoir perdu son titre de propriété dressé par les notaires Moh Koubaa et Hamouda Kabou datant le 29/8/1981 d'un terrain de 450 m² bâti n°15 du lotissement Salima, sis à la route Mharza km 3 Sfax.

Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original. Toute contestation doit être adressée auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 dans un délai ne dépassant pas 30 jours de la date du présent.

2022X00616DIVD2

Avis

Suivant la demande de mise à jour numéro 69117 (devant la chambre des titres gelés numéro 7) présentée au tribunal immobilier de Tunis par les héritiers de feu Abdessalem Benrached, à travers leur avocat maître Moncef Azlouk :

Il a été demandé d'inscrire; Premièrement, un acte sous-seing privé du 12/9/1957 enregistré le 30/10/1957 qui a pour objet la vente de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier numéro 27630 Ben Arous entre Mme Thérèse de Santi et Mme Yvenne Joséphine Salerno et M. Robert Remy Salerno et M. Nené Joseph Salerno, d'une part, et M. Chadli Ben Abdessalem Ben Rhouma et M. el Hedi Ben Soltane Ben Rached d'une autre part.

Deuxièmement, un acte sous-seing privé du 22/01/1980 enregistré le 12/4/1980 qui a pour objet la vente de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier numéro 27630 Ben Arous, entre M. Chadli Ben Abdessalem Ben Rhouma et M. el Hedi Ben Soltane Ben Rached d'une part, et M. Abdessalem Ben el Hedi Ben Soltane Benrached d'une autre part.

Troisièmement, l'extrait de décès et l'acte de décès de M. Abdessalem Ben el Hédi Ben Soltane Benrached et M. Philippe Salerno dans le titre foncier numéro 27630 Ben Arous.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 21 mai 2022.

2022401311DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

- Annonce n°2022T00500SANB2

- Parue au JORT n°56 du 13 Mai 2022 page 1182 Version

Arabe

- Lire au paragraphe I point 3 : «L'objectif de l'émission des titres participatifs est de renforcer les fonds propres de la société et de permettre également le respect des ratios règlementaires.

- Au lieu de : «Le but de l'émission des titres participatifs est l'augmentation du capital et de permettre également le respect des ratios règlementaires»

Le reste de la notice demeure inchangé.

2022401306RECZ9